

**MOTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 JANVIER 2013**

Le Conseil d'administration a adopté à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés la motion suivante :

1. Déploire le calendrier imposé, qui ne permet pas de réfléchir collectivement et sereinement à la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'autant plus que l'avant-projet de loi s'écarte sur des points essentiels des propositions formulées lors des Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et du rapport Le Déaut.
2. Réclame une révision de ce calendrier afin de permettre aux universités d'organiser des débats constructifs, que nous entendons mener à l'UPOND notamment dans le cadre d'une assemblée générale d'établissement prévue le jeudi 7 février 2013.
3. Encourage le gouvernement à respecter ses engagements relatifs à la concertation préalable et à l'association nécessaire de l'ensemble de la communauté universitaire aux réformes, afin d'éviter de retomber dans les erreurs des politiques précédentes.

Pour : 23 ; Contre : 1 ; Abstentions : 3.

Fait à Nanterre, le 29 Janvier 2013

**Le Président,
Jean-François BALAUDE**

